

## Réglementation de l'épreuve Aquathlon de Tarare 2019

**L'aquathlon** consiste à combiner natation et course à pied dans cet ordre et sans arrêt du chronomètre entre les deux disciplines.

Cette compétition est ouverte à tous, sous réserve de présentation d'une licence Compétition FFTRI en cours de validité. Conformément à la législation en vigueur, les personnes non licenciées FFTRI peuvent accéder à la compétition moyennant la prise d'un PASS COMPETITION sur place (2€) et de la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an ne à la date d'inscription contre indiquant pas la pratique de l'aquathlon/triathlon ou sport enchaînés en compétition.

Les mineurs doivent présenter une autorisation parentale (ci-dessous), signée par un responsable légal.

Par sa participation à l'aquathlon de Tarare, chaque concurrent autorise les organisateurs à reproduire par tous moyens techniques et sur tous supports et à diffuser son nom, son image et sa prestation sportive dans le cadre de l'aquathlon de Tarare.

La licence étant dématérialisée, le licencié(e) pourra présenter sa licence au format papier ou numérique (sur smartphone ou tablette par exemple). La réglementation générale de la FFTRI s'applique sur toutes les courses, notamment en CAP avec l'interdiction de courir torse nu et l'obligation de porter le dossard devant de manière visible. Chaussures et nourritures interdites aux bords du bassin, douche obligatoire. Les épingles à dossard ne sont pas fournies.

### **Retrait des dossards**

Le retrait des dossards est ouvert à partir de 7h30 pour l'ensemble des épreuves. Les licenciés "Pratiquant" FFTRI doivent obligatoirement présenter leur licence valide. Chaque concurrent pourra retirer son dossard au minimum 1h avant le départ du format de son épreuve. Chaque concurrent devra présenter une pièce d'identité au moment du retrait.

### **Aucune inscription ne se fera sur place**

#### **Le briefing**

Il est donné sur le bord du bassin au départ de chaque vague.

#### **Organisation des départs**

Les départs sont donnés par vagues successives comprenant 2 à 4 nageurs par ligne d'eau. (5 exceptionnels)

Les concurrents sont appelés 10 minutes avant leur départ en chambre d'appel et pourront installer leurs équipements de course à pied dans l'aire de transition lorsque le dernier nageur de la vague précédente aura quitté le bassin.

L'organisation s'efforce de constituer des vagues par catégorie d'âge et sexe et de niveau (tps natation à l'inscription pour XS,S) voir annexe organisation des départs (affichage et site chronométreur)

#### **Le bassin**

La course se déroule en bassin couvert de 25 mètres et 5 lignes d'eau. Départ donné dans l'eau.

Combinaison de nage néoprène interdite. Les compétiteurs doivent porter le bonnet fourni par l'organisateur. La sortie de l'eau s'effectue par le mur quelle que soit la ligne d'eau. Sortie de l'eau du côté opposé aux plots.

L'organisation effectue le décompte des longueurs et présente un signal visuel subaquatique avant le dernier aller-retour. (planche immerger) Le décompte des 50 derniers mètres est sous la responsabilité du concurrent.

#### **Aire de transition**

Elle est située à la sortie du bassin. Avant le départ, les concurrents doivent placer leur équipement de course dans le panier prévu à cet effet. Les équipements de natation seront placés dans ce même panier à la transition et restitués par l'organisation sur la ligne d'arrivée dans le sac remis et numéroté lors du retrait des dossards.

.....  
Autorisation parentale (Pour les mineurs non licenciés )

Je soussigné(e), ....., père/mère/tuteur de l'enfant  
....., atteste autoriser celui-ci à participer à l'Aquathlon de Tarare  
et autorise l'organisateur à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité de celui-ci.

Fait à : ..... Le : .....

Signature :